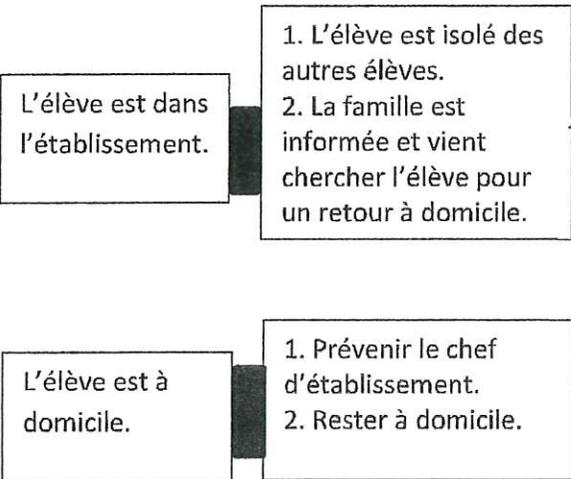


SYNTHESE des PROCEDURES liées à la COVID à destination des familles
Présence de symptômes – cas confirmé – cas contact à risque

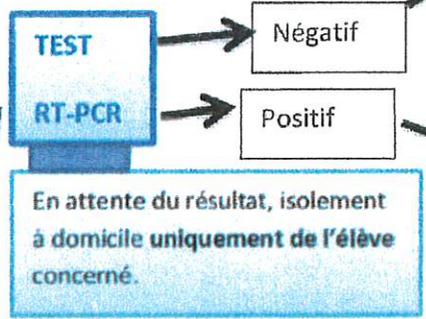
PRESENCE DE SYMPTÔMES EVOCATEURS

La personne présente un des signes cliniques évocateurs de Covid-19, et pour laquelle le test RT-PCR est prescrit par le médecin.

« Les signes évocateurs de COVID-19 sont ainsi définis : Survenue brutale d'un ou plusieurs des signes cliniques suivants : infection respiratoire aiguë avec fièvre ou sensation de fièvre, fatigue inexpliquée, douleur musculaire inexpliquée, maux de tête inhabituels, diminution ou perte du goût ou de l'odorat, diarrhée. » (p7 FAQ MEN)



Contactez son médecin traitant ou la plateforme en ligne COVID-19 pour avis médical.



Retour dans l'établissement

CAS CONFIRME *
Mise en septaine
 * Prévenir le chef d'établissement.

Retour en établissement

A l'école :
 -Si les symptômes sont banaux ou ne persistent pas, le retour à l'école se fait normalement.
 -Si les symptômes ne sont pas banaux ou persistent, le retour à l'école ne se fait qu' si les responsables légaux attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu'un test n'a pas été prescrit.

Au collège et au Lycée :
 L'élève revient dans l'établissement si les responsables légaux attestent par écrit avoir consulté un médecin et qu'aucun test n'a été prescrit.

CAS CONFIRME
 = TEST RT-PCR positif
 Mise en septaine

Les membres de la famille **peuvent devenir CAS CONTACT A RISQUE****
 = a minima 7 jours d'isolement après le dernier contact avec le cas confirmé.
 Suivre les consignes indiquées par l'ARS

Informez chaque établissement scolaire fréquenté par la fratrie.

Cas contact à risque = toute personne ayant eu un contact direct avec un cas confirmé sans mesure de protection efficace et **identifiée par l'ARS.

Mise à jour le **21 septembre 2020**